



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme : administration centrale

Question écrite n° 41804

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre délégué au tourisme de lui fournir des indications sur les locaux occupés par les services administratifs de son administration centrale. Il souhaite connaître le nombre total de mètres carrés occupés, la surface moyenne par agent, ainsi que l'évaluation du coût par agent des loyers et charges de ces locaux administratifs.

Texte de la réponse

Actuellement, les services administratifs du tourisme occupent des sites parisiens et franciliens. Ainsi, le Conseil national des villes et villages fleuris (CNVVF), la direction du tourisme (DT), l'Agence française pour l'ingénierie touristique (AFIT) et le Conseil national du tourisme (CNT) sont regroupés dans le XVe arrondissement de Paris et l'inspection générale du tourisme (IGT), l'Observatoire national du tourisme (ONT) ainsi que le groupement d'intérêt économique Maison de la France (MDF) sont installés dans le XVIIe arrondissement. Selon les baux établis pour ces différentes structures, la surface totale hors oeuvre nette (SHON) s'élève à 7 100 mètres carrés, comprenant les bureaux, les salles de réunion, les locaux techniques, les surfaces de couloirs, les archives et les surfaces de stockage. La surface utile de bureaux s'établit ainsi à 3 849 mètres carrés, soit 12,8 mètres carrés par agent. Pour l'année 2003, la dépense relative aux loyers, charges et parkings s'est élevée à 1 924 636 euros, soit 6 394,14 euros par agent. Les services administratifs de la DT, de l'AFIT et du CNT seront conduits à déménager à la fin de l'année 2004, les locaux qu'ils occupent faisant l'objet d'une démolition dans le cadre de la restructuration du quartier Beaugrenelle. Enfin, le groupement d'intérêt public de Bourse solidarité vacances (BSV) est installé à Charenton-le-Pont sur une surface utile de bureaux de 305 mètres carrés, soit 17 mètres carrés par agent, alors que l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV), située actuellement à Clichy, devrait s'installer prochainement dans de nouveaux locaux à Sarcelles.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41804

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 2004, page 4644

Réponse publiée le : 10 août 2004, page 6359